

**Erich Gose, Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier.** Rheinisches Landesmuseum Trier, Trierer Grabungen und Forschungen, Band 3. Verlag Gebr. Mann, Berlin 1958, in 4°, VIII und 129 S.

On doit saluer avec joie la publication de ce recueil longtemps attendu, longtemps retardé par les conséquences de la guerre; celle-ci avait entraîné la perte d'une première rédaction, due au regretté Prof. J. B. Keune (à la mémoire de qui le présent fascicule est dédié); un bombardement, au cours de l'année 1944, avait gravement endommagé les collections du Musée de Trèves (qui abrite la plupart des inscriptions ici étudiées) et leur remise en ordre demanda un travail long et patient.

La disposition et la présentation matérielle de ce Catalogue attestent que rien n'a été négligé: pour toutes les inscriptions complètes et les fragments les plus importants, nous trouvons une photographie, toujours très lisible, vue la qualité du papier couché; pour peu que la pierre présente quelque particularité, un relief ou une moulure au revers, par exemple, d'autres illustrations y sont jointes (photos, dessin, coupe). Chaque texte est transcrit d'abord en capitales puis en minuscule, avec développements et restitutions; il est suivi d'un commentaire, très détaillé, ligne par ligne et souvent mot par mot. Les indications ordinairement groupées dans un «lemme» initial sont ici rejetées à la fin de chaque notice: n° d'inventaire, dimensions, origine, bibliographie.

Un petit nombre seulement de ces inscriptions sont données comme inédites, soit (en négligeant les fragments trop mutilés ou trop peu significatifs) les n°: 4 (épitaphe d'*Amanda*), 9, 29 (inscr. carolingienne d'un *Ludubertus, de nobili genere*, qui, après avoir légué ses biens à l'église cathédrale *se clericum fecit*), 41, 42, 45 (*Numidius*), 49, 55, 61, 62, 63, 69 (*Valentia*), 78, 402 A (noms orientaux), 403 (*Adeudatus*), 414 (*Caïa*), 415, 420, 432, 434, 444, 447 (*Mamertina*), 454, 464 (*Vrsicina*), 468 (*Valentinus*), 469 (*Valeria*), 475, 481 A, 483, 485, 718 (fragment grec avec la date consulaire 383), 724. Le n° 401 (fragment grec) ne paraît pas chrétien.

Les inscriptions sont présentées en trois séries d'après leurs lieux d'origine: cimetières du Sud (S. Matthias) et du Nord de la ville (S. Paulin et S. Maximin), autres provenances; dans chacune on trouve, rangées par ordre alphabétique d'abord les inscriptions complètes, puis les inscriptions plus ou moins mutilées. Des Indices, locupletissimi (pp. 121-129) permettent de prendre, d'un regard, une vue synoptique de l'ensemble. Il s'agit en effet d'un lot remarquablement homogène: quelques exceptions mises à part (deux épitaphes grecques d'Orientaux: n° 1, 402; un petit nombre de textes plus développés à prétentions littéraires, ainsi: n° 466, 479, 730; une brève formule d'acclamation, n° 717; une grande inscription grecque, malheureusement très mutilée, sur laquelle nous insisterons pour finir: n° 478), nos textes sont des épitaphes latines utilisant un formulaire si uniforme, si caractéristique qu'E. Le Blant a pu attribuer à des Trévires, réfugiés loin de leur pays natal, la rédaction d'une inscription, rédigée suivant ces formules et retrouvée à Vienne sur le Rhône (CIL. XIII, 2128 = Diehl, ILCV. 1350). Donnons un exemple, - le n° 465:

*Hic iacet Vrsicinu|s, qui uixit annos | l, m(enses) ix, d(ies) vi. Fratres dulcissimi Vr|sinus et Vrsus | (chrismon) | in pace titulum posuerunt.*

Une formule d'introduction comme *hic quiescit* ou *requiescit*, *hic iacet, bene pausat* (que suit d'ordinaire immédiatement *in pace*) amène le nom du défunt, accompagné s'il y a lieu d'un titre (membre du clergé ou fonctionnaire); l'âge vient ensuite, indiqué souvent avec précision. Une seconde phrase donne le nom du ou des dédicants, leur lien de parenté avec le défunt (on note l'emploi assez fréquent de *patres*, au sens de *pater et mater*, usage qui ne se rencontre qu'exceptionnellement hors de Trèves et du pays rhénan) et une formule de dédicace dont la plus caractéristique est: *titulum posuit* ou *posuerunt*, «dictio Treveris adamata» comme l'a noté Diehl, ILCV. III 599 A;

nous en avons ici une centaine d'exemples, on en trouve une quinzaine disséminés en Germanie et en Gaule, une dizaine en Cisalpine et Aquilée, la formule est très rare ailleurs. Elle présente quelquefois en supplément: . . . *propter* ou *pro caritate(m)*, *pro amore*. Enfin le texte s'accompagne souvent de symboles gravés: monogramme du Christ, colombes, vase, rameaux d'olivier, etc.

Tout lecteur sera frappé, en feuilletant ce catalogue, de l'abondance, de la richesse de l'épigraphie chrétienne de Trèves. On aimerait pouvoir introduire dans la série de ces textes un classement chronologique, mais la chose est difficile: à la différence de Vienne et de Lyon par exemple, qui nous offrent un grand nombre d'inscriptions des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles très précisément datées, celles de Trèves n'indiquent pratiquement jamais l'année.

Dans le présent recueil, une seule date consulaire: le fragment grec n° 718, déjà cité, mais il ne contient guère que le nom des consuls de l'an 383: *Merobaud(es)* et *Fl. Saturn(inus)*.

Si on se souvient que Trèves a été définitivement perdue pour Rome vers 464/5, après avoir été durement éprouvée par les invasions du V<sup>e</sup> siècle (Salvien, vers 440, la montre déjà quatre fois prise et pillée: en 407, 413, 420, 427?), que dès 395 la préfecture du prétoire des Gaules l'a quittée au profit d'Arles (v. J. R. Palanque, ap. *Revue des Etudes Anciennes* 36, 1934, 359-365), on a le droit d'estimer antérieures à cette décadence les inscriptions concernant les titulaires de fonctions impériales, et antérieures à ce transfert celles qui concernent des fonctions auliques:

*A ueste sacra* (n° 37, 427: attesté par la Notitia dignitatum), *cursor dominicus* (442). Militaires: *protector domesticus* (430), *militavit inter Iovianos Seniores an(nos) xl* (75), tribun ou ancien tribun (73, 411).

Bien que la Gaule mérovingienne n'ait pas ignoré l'existence de marchands syriens, la présence d'orientaux à Trèves s'explique mieux avant la chute de l'Empire et la rupture de l'unité méditerranéenne:

N° 1 (épitaphe grecque du Syrien *Azizos*, originaire d'une bourgade d'Apamée), 31 B (*Eustasius, civis Surus*), 402 (épit. grecque d'*Ursicinu*, *Ἀρσινόου*), 402 A (*Syrica mater*).

D'époque romaine encore les noms doubles, gentilice et surnom (nous n'avons pas d'exemple de *tria nomina*): n° 20, 430, 736 . . . Enfin, mais, faute d'une série de références aux dates assurées, le critère est difficile à manier avec sécurité, on peut faire remonter assez haut, disons dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les inscriptions dont la graphie est particulièrement soignée, régulière et élégante: ainsi les n° 7, 10, 31 B, 39, 406 (avec sa belle formule *hospita caro iacet*).

Je ne crois pas qu'on puisse tirer un indice chronologique de la forme des monogrammes du Christ: le Dr. Gose distingue «das ältere» et «das jüngere Christogramm» (à savoir le monogramme constantinien, chi-rhô, et la croix monogrammatique), mais le témoignage de Lactance, de mort. pers. 44, 5, atteste qu'à Trèves précisément la croix monogrammatique était connue dès 318-320, — si du moins on accepte l'interprétation que j'ai défendue dans mon mémoire 'Autour du monogramme constantinien', ap. *Mélanges Etienne Gilson* (sous presse).

Mais toutes nos inscriptions ne sont pas d'époque romaine: la série se poursuit après que Trèves soit définitivement passée au pouvoir des Francs. Le matériel ici rassemblé (et déjà largement utilisé par Ewig, Trier im Merowingerreich) s'oppose au jugement sommaire de Le Blant qui (écrivant, il est vrai, en 1856) croyait qu'avec les invasions germaniques christianisme, latinité et culture avaient pratiquement disparu de Trèves. Au contraire, nous constatons une continuité parfaite entre l'époque impériale et le moyen âge. Si bien que le présent catalogue, ne disposant d'aucun hiatus qui pût servir de limite, s'est finalement étendu à des documents proprement médiévaux qu'on est surpris de voir associés aux «frühchristlichen Inschriften»:

N° 29 (le clerc *Ludubertus*, déjà mentionné: VIII<sup>e</sup> s.), 437 (le moine et prêtre *Gerola*: époque ottonienne?), 477 (*Widargilus*: VII<sup>e</sup> – VIII<sup>e</sup> s.).

Plusieurs de nos inscriptions appartiennent certainement à l'époque franque:

N° 2 (Abbo), 54 (Francola), 76 (Elearius), 410 (*recessit die octauo idus Maias, die Solis*), 440 (épitaphe métrique, en hexamètres assez corrects du *vicarius H(l)odericus*, curieux dessins d'animaux), 449 [. . . *audes* (Merobaudes?), *Treuer*], 481 et 481 A (qui utilisent les mêmes formules d'éloge).

Venant à l'appui d'un témoignage de Sidoine Apollinaire (Ep. IV, 17, 1–2), l'épigraphie nous montre que la connaissance et l'usage du latin, *sermonis pompa Romani*, ont survécu à Trèves longtemps après la germanisation de la région et la disparition du pouvoir impérial. Nous relevons sans doute quelques textes gravés d'une main plus ou moins maladroite (n° 2, 68, 481, 483 . . .), mais nous n'avons pas ici l'équivalent de ces inscriptions devenues presque illisibles, comme on en trouve dans la plupart des villes des bords du Rhin et dont l'écriture barbaquement déformée témoigne de l'effondrement de la romanité (ainsi à Mayence, CIL. XIII, 7317, à Bonn, CIL. XIII, 7560 ou 7562 . . .).

On relève évidemment beaucoup d'«incorrections» au point de vue de l'orthographe et de la grammaire classiques. Mais il faut distinguer les fautes proprement dites, justement cataloguées à l'Index, p. 127 A, sous la rubrique «Schreibfehler», et les graphies qui témoignent, directement ou indirectement, d'une évolution historique de la langue vivante, du latin parlé. Je reprendrai volontiers, à propos de ces inscriptions de la Spätantike, les observations que P. B. Corbett formulait récemment au sujet des manuscrits pré-carolingiens de la *Regula Magistri* (ap. H. Vanderhoven et F. Masai, *Aux sources du monachisme bénédictin I*, Paris-Bruxelles 1953; v. ma recension ap. *Revue des Etudes Latines* 32, 1954, 414–420): il ne faut pas juger ces témoins par rapport aux canons du latin classique; une forme comme *tetolu(m)* n'est pas une erreur du scribe, pour *titulum*, mais bien la notation phonétique exacte du mot tel qu'il était prononcé par les contemporains.

D'où l'intérêt, pour le linguiste, des *notabilia de litteris* qu'on relève dans nos inscriptions: simplification des géminées, chute de l'*m* final; instabilité de l'*n* après les voyelles aujourd'hui nasalisées en français, réduction de *ae* à *e*, convergence du *e* long et du *i* bref (passés l'un et l'autre à *e* fermé), du *o* long et de l'*u* bref (désormais *o* fermé); tout cela est le signe d'une latinité toujours bien vivante. Des formes comme *carissema*, *dulcesime*, *deposetus*, ou bien: *Exsoperantia*, *numero*, *adoliscens* sont phonétiquement exactes et ne doivent pas être considérées comme de simples lapsus «*E pro I, O pro V*». Il eût fallu distinguer dans l'Index, ces vulgarismes, corrects, des erreurs (assez peu nombreuses d'ailleurs) comme *didicauit*, *ficerunt*, qui, par l'incertitude qu'elles manifestent des valeurs des lettres, constituent un témoignage indirect des perturbations subies par la phonétique du latin.

On voit tout l'intérêt que présente ce recueil; à l'usage, le lecteur est cependant amené à formuler quelques critiques, ou du moins à se poser quelques questions: si ce catalogue arrive à compter 842 numéros, plusieurs centaines concernent des fragments presque insignifiants:

Était-il bien nécessaire de publier des Bruchstücke du type: . . . *O* . . . (ainsi n° 283, 284, 285, 287)? Certes, il convient que nos musées recueillent et conservent les moindres débris, mais «s'il arrive qu'on puisse faire des rapprochements de ces menus fragments ce sera avec les pierres mêmes et non par les livres» (sage remarque d'A. Silvagni, reprise par J. et L. Robert, *Bulletin Epigraphique* 1958, n° 555). Ici soixante treize numéros (348–400, 684–716, 835–842) n'offrent que des dessins ou des symboles; ils seraient mieux à leur place dans un catalogue des reliefs et autres monuments figurés.

A en juger par le titre, le propos de l'auteur était de dresser le catalogue des inscriptions paléo-chrétiennes conservées à Trèves, au Rheinisches Landesmuseum et dans les autres collections de la ville, mais tel qu'il a été réalisé, le travail me paraît pécher tantôt par excès, tantôt par défaut :

Bien qu'il ait inséré cinq des inscriptions conservées au Bischöfliches Museum (n° 45, 69, 402 A, 465, 481 A), notre catalogue n'a pas fait place aux curieux graffitti, conservés dans le même musée, découverts dans les fouilles de la cathédrale et signalées par le Dr. Th. K. Kempf dans son rapport de *Germania* 29, 1951, 49. 54; Taf. 4. Chose plus surprenante encore, ces graffitti, du type : *Marti uiuas in Deo Christo semper*, ne sont pas utilisés dans le commentaire du n° 717, de formule si comparable : *Vrsio uiuas in D(eo)*.

On trouve d'autre part ici des inscriptions qui ne sont représentées au musée de Trèves que par des moulages, les originaux étant conservés à Mannheim (n° 462), Bruxelles (n° 722) et Paris (Louvre : n° 723, 734), – ou dont la pierre a été malheureusement détruite ou perdue à la suite du bombardement (ainsi n° 8).

Pourquoi, alors, n'avoir pas cherché à rassembler toutes les «frühchristlichen Inschriften aus Trier» : il est regrettable de ne pas trouver également ici la série des inscriptions originaires de Trèves transmises par des copies manuscrites et qui sont indispensables pour le commentaire des textes reproduits ; on s'étonne qu'il n'en soit pas fait un usage plus constant et plus précis :

Ainsi à propos de l'épithaphe grecque du syrien Azizos (n° 1), on ne nous renvoie aux deux autres inscriptions grecques du même genre trouvées à Trèves qu'à travers le Pauly-Wissowa : il eût été si simple de fournir la référence à Kaibel (IG. XIV, 2559, 2560) ! Pourquoi ne pas rappeler que l'une et l'autre fournissent aussi l'*origo* du défunt d'après sa bourgade, *καμύη* ? Mieux encore le n° 2559 est daté du 8<sup>e</sup> consulat d'Honorius (409) : la chose est assez exceptionnelle à Trèves pour être notée, et fournit au moins une hypothèse pour la datation de notre n° 1.

L'auteur rapproche bien l'inscription (perdue ?) CIL. XIII, 3682 (il eût fallu aussi donner, comme d'ordinaire, la référence à Diehl, ILCV. 44), à propos de la restitution *Hari(ulfus)* du n° 481 A, et du *protector domesticus* du n° 430 ; mais pourquoi ne pas rappeler, à l'appui d'une origine burgonde de ce Fl. Gabso, que le *protector* Hariulfus est dit être *regalis gentis Burgundiorum* ?

Puisqu'on multipliait les rapprochements onomastiques, ne fallait-il pas rapprocher la *Bonosa* du n° 413 du *Bonosus*, CIL. XIII 3807 (Diehl 3584 A), *Paulina* (n° 49) de l'homonyme CIL. XIII, 3889 (Diehl 3590) ? A l'appui de la restitution (*Merobaudes*, au n° 449, on pouvait donner, outre les n° 40 (*Merabaudis*) et 738 (*Mero* . . .), l'inscription mutilée CIL. XIII, 3854 (Diehl 3584 D) : . . . *baudes* (plutôt que : . . . *saudes*).

L'onomastique des épithaphe méritait d'être confrontée avec celle de la liste épiscopale de Trèves : le rapprochement, réalisé pour les n° 3 (*Agricius*), 43 (*Nicetia*), 49 (*Paulina*), 413 (*Bonosa*), manque pour le n° 36 (*Marus* : c'est le nom du dix-septième évêque de Trèves, fin V<sup>e</sup> ou début VI<sup>e</sup> siècle).

La bibliographie renvoie d'ordinaire à Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule I*, Paris 1856 : la référence manque parfois, ainsi pour le n° 70 : Le Blant n° 295 (p. 400–403, pl. XXXI, n° 189).

Avec une sévérité légitime, et que je suis mieux placé que quiconque pour approuver, le Dr. Gose a renoncé à renvoyer à l'article *Trèves* du Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne ; mais on trouve quelquefois une aiguille dans ce foin : s'il l'avait lu, l'auteur y aurait recueilli une précieuse référence à Maxime de Turin, Hom. 81 (P.L. 57, 428 C) : . . . *ut dum illos Tartarus metuit, nos poena non tangat*, qui fournit un parallèle intéressant au v. 3 de notre n° 466 : *quem nec Tartarus furens, nec poena saeva nocebit*.

J'ai réservé pour terminer l'examen du n° 478, une inscription grecque, très mutilée, provenant de l'église S. Maximin et publiée, avec des restitutions très généreuses et un commentaire très hardi, par feu R. Herzog, dans la *Trierer Zeitschrift* 13, 1938, 79–120, comme étant un poème en l'honneur de sainte Agnès. Ce document, de beaucoup le plus intéressant de la série et tout à fait différent comme type de tous nos autres textes, se trouve curieusement mal traité par l'éditeur.

Pour commencer, les *Indices* ignorent ce n° 478. Sur les trois photos qui nous sont présentées, la seule qui donne le marbre vu de face est incomplète d'un précieux fragment. La bibliographie fournit dix références à la suite de l'éd. princeps de Herzog; malheureusement sur ces dix articles, cinq n'ont rien à voir avec le sujet et concernent le premier des *Zwei griechische Gedichte des 4. Jahrhunderts aus S. Maximin in Trier* publiés par R. Herzog: *I. Auf den Spuren Iulians in Trier*, même revue 12, 1937, 121-151: supprimer donc les renvois à Dölger 1938, Ferrua 1939, Bidez, Rostagni et Goosens (référence au surplus incomplète: Byzantion, 1939, 661-662; ces deux derniers auteurs n'ayant par ailleurs donné qu'un simple résumé de l'article de Bidez). Des cinq titres qui restent, trois ne sont pareillement que des résumés, qui n'apportent pas de contribution propre à l'étude de notre texte: ils auraient dû être mentionnés entre parenthèses à la suite du mémoire original qu'ils concernent: Dölger 1939 et Grenier résument Herzog, Ferrua 1940 et Halkin renvoient pareillement à A. Ferrua, *Nuova luce sulle origini del culto di S. Agnese?*, ap. *Civiltà Cattolica* 90, 1939, I (sic, et non pas: I, 1939), 114-139, - le seul travail réellement utile à consulter avec celui de Herzog. D'un coup d'oeil le lecteur devrait pouvoir constater que la bibliographie de ce n° 478 se ramène à deux titres, et non pas six (ni, bien entendu, comme ici, onze!).

Le Dr. Gose s'est montré beaucoup trop timide à l'égard des hypothèses complaisamment échafaudées par Herzog, qu'il se contente que qualifier de «sehr problematischer Versuch», d'après le jugement de G. Klaffenbach: le lecteur devrait trouver ici le résumé des arguments opposés à Herzog par le R. P. Ferrua et qui ne sont évoqués que d'un mot. Arguments auxquels il serait d'ailleurs possible d'ajouter encore.

On ne saurait trop critiquer ces restitutions audacieuses (au v. 3 par exemple, Herzog apporte 13 syllabes de son cru pour compléter les 3 seules qu'on peut lire avec sécurité sur le marbre): composer des vers grecs constitue un divertissement pour l'humaniste, mais la science épigraphique n'en tire aucun profit (v. à ce sujet les remarques si justes de L. Robert, en dernier lieu ap. *Gnomon* 31, 1959, 7-8; cf. sur notre n° 478, *Bulletin Epigraphique* [Revue des Etudes Grecques 52], 1939, 537, n° 568).

L'examen des restes conservés ne permet pas raisonnablement de reconnaître ici un «Gedicht auf die heilige Agnes», - ni par suite une oeuvre de l'évêque Eustorge de Milan, que pour les besoins de sa cause Herzog expédiait à Trèves vers l'an 358: ses premiers lecteurs paraissent avoir été éblouis par l'extraordinaire enchaînement d'hypothèses qu'il accrochait à notre texte (de proche en proche c'était toute une reconstitution du développement du culte de sainte Agnès, la lutte contre l'arianisme, la propagande en faveur du monachisme à Rome, que sais-je? Jusqu'à la voie lactée comme séjour des bienheureux!); pour moi, je ne parlerai pas d'érudition prodigieuse, mais d'imagination débridée: ce fameux mémoire de 1938 n'est qu'un château de cartes qui s'écroule dès la première assise.

N'insistons pas sur le triple paradoxe de voir le grec choisi par un évêque milanais pour célébrer une martyre romaine dans la ville latine de Trèves. Pourquoi vouloir que la *ἀγνήν παρ- [δένον]* à la 1<sup>o</sup> ligne, soit sainte Agnès? A cause de l'„agneau“, *ἀμνόν*, mentionné l. 4? Mais, observe justement Ferrua, l'agneau n'apparaît que tardivement comme attribut de la sainte (mosaïque de S. Apollinaire Neuf à Ravenne: v. 560); j'ajouterais que dans le grec du Nouveau Testament *ἀμνός* (à la différence d' *ἀρνίον*) ne s'emploie qu'à propos de l'Agneau de Dieu, du Christ.

Beaucoup plus raisonnable apparaît l'interprétation suggérée par le R. P. Ferrua, et qu'il eût fallu au moins mentionner ici: il s'agirait de l'épithète d'une «vierge sainte», dont le nom devait figurer dans la partie disparue de la pierre et qu'aurait enseveli un certain Eustorgios, peut-être son père (L. 3: *Εὐστόργιος δῆκ[εν]*). La suite du texte, écrit dans un style poétique sinon en hexamètres plus ou moins irréguliers, évoquerait le destin de l'âme qui dans les «tabernacles» éternels (L. 3: *σκηναῖς*) «suit, en bonne servante, l'Agneau» divin (L. 4: *ἀμνόν τ' ἄβρα νέον*. Ferrua rattache

νέον à νέομαι, poétique pour ἔρχομαι). Pour l'idée, cf. Apoc. 14, 4 (Les 144.000 vierges – mâles! – suivent l'Agneau partout où il va), célébrant sans cesse (L 5: πανημέριος) par les hymnes de son chant (L. 6: ὕμνοις, l. 7: με]λομένη), la Trinité divine: le Père (L. 6: Πατέρα), le Christ-Roi (L. 8: Χριστῷ πανβασιλ[εῖ]), épithète d'origine biblique: Siracide 50, 15 (17) et le Saint-Esprit (L. 9: Πνε]ύματι σὺν Ἀγίῳ). La suite est plus difficile à démêler: le dédicant paraît prier pour lui (L. 10: κ]ἀμοί?) et peut-être les siens: ce pourrait-être pour demander le pardon de ses «chutes» (L. 13: σφαλλομένο[ς]), pour obtenir de participer à la «sagesse et à la vertu» (L. 14: σωφροσύνης τ'ἀρετῆ[ς]).

Si raisonnable que soit cette exégèse, je ne sais pas s'il ne faut pas lui préférer une troisième hypothèse: l'exorde solennel, Ἄγνην Παρθένον (ces mots se lisent à la ligne 1, décalés vers la droite, en caractères plus hauts et plus larges) paraît convenir moins à une simple chrétienne qu'à une Vierge Sainte d'une dignité suréminente. Comment ne pas se souvenir que les mêmes termes ouvrent un cantique acrostiche byzantin pour la fête de la Conception de la Très Sainte Mère de Dieu (P. G. 106, 1013 A): Ἄγνην Παρθένον, Θεόπαιδα μητέρα ἔσομένην . . . Sans doute il est peu probable qu'à cette date archaïque (notre inscription ne peut guère être plus tardive que le début du V<sup>e</sup> siècle) nous ayons affaire à un hymne formellement consacré à la Vierge Marie (l'épithète ἀγνή figure cependant dans la plus ancienne prière mariale connue, le *Sub tuum praesidium*, attestée par le P. Rylands 470 qu'on ne peut descendre très bas, même s'il ne remonte pas, comme on l'a cru, au III<sup>e</sup> s.), mais notre ἀγνήν Παρθένον pourrait fort bien désigner l'Eglise comme semble-t-il dans le v. 14 de la fameuse inscription d'Aberkios (fin II<sup>e</sup> s. Sur l'interprétation de ce texte, voir en dernier lieu: A. Müller, *Ecclesia-Maria, die Einheit Marias und der Kirche*<sup>2</sup>, Freiburg [Schw.] 1955, 43–44; on peut négliger la tentative de M. Burzachechi, «La πηγὴ et la παρθένος dell'Iscrizione di Abercio» ap. *Rivista di Archeologia Cristiana* 31, 1955, 261–267: interprétation mariologique). Non qu'il faille y voir une influence directe de ce texte phrygien: l'expression et sa valeur ecclésiologique appartiennent à la tradition chrétienne la plus générale puisqu'elles remontent à saint Paul lui-même: II. Cor. 11, 2b: «. . . je vous ai fiancés à un époux unique comme une vierge pure, παρθένον ἀγνήν, à présenter au Christ». Toutes les expressions que nous avons relevées plus haut s'entendent aussi bien et beaucoup mieux encore si on les applique à l'Eglise eschatologique, l'Épouse de l'Agneau (Apoc. 21, 9).

Je verserais donc volontiers ce document au dossier des belles inscriptions à contenu ecclésiologique, où il rejoindrait celles d'Aberkios, de Pektorios d'Autun et l'inscription de l'Antiquarium Comunale de Rome que J. et L. Robert ont si justement revendiquée pour le Christianisme: *Bulletin Epigraphique* (Revue des Etudes Grecques, 71) 1958, n<sup>o</sup> 554, 359–360; le premier éditeur n'y voyait qu'une sorte d'épithalame païen: L. Moretti, «Iscrizioni greche inedite di Roma. I», ap. *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma* 75, 1953–55, 83–86.

Il faudrait pouvoir déterminer la date et l'origine de notre texte. La rareté des inscriptions grecques à Trèves ne permet guère d'induction d'ordre paléographique; le caractère poétique de l'expression n'encourage pas non plus à épiloguer sur la théologie implicite d'une formule comme (venant après la mention du Père et du Fils) «avec le Saint-Esprit» (L. 9: Πνε]ύματι σὺν Ἀγίῳ), à laquelle on pourrait attribuer une nuance anti-macédonienne, néo-nicéenne (on sait le rôle que joue la défense du σὺν appliqué à la Troisième Personne dans le traité *De Spiritu Sancto* de saint Basile de Césarée, mais celui-ci est le premier à nous avertir que le terme avait été employé bien souvent avant son époque: ch. 29, P. G. 32, 200 B–208 A). On peut tout au plus se demander à quel moment et dans quel milieu il a pu se rencontrer à Trèves un Grec

assez cultivé et assez préoccupé de problèmes théologiques pour composer ou du moins faire graver cet hymne en l'honneur de l'Eglise: on pense alors tout naturellement au séjour de saint Athanase, lors de son premier exil (335-337); notre Eustorgios, auteur de la dédicace, pourrait être alors un clerc de son entourage? Mais c'est là s'engager sur la voie dangereuse de l'hypothèse invérifiable: n'imitons pas l'exemple fâcheux de R. Herzog!

Paris.

Henri Irénée Marrou.

**Adolf Herrnbrod, Der Husterknupp.** Eine niederrheinische Burganlage des frühen Mittelalters. Mit Beiträgen von Adelhart Zippelius, Wolf Herre und Gertraud Siewing. Beihefte der Bonner Jahrbücher Band 6. Böhlau Verlag Köln, Graz 1958. XII u. 220 S., 78 Abb., 43 Taf., 10 Faltblätter.

Im Gegensatz zu der eigentlichen Vorgeschichte steht die Frühgeschichte, insbesondere die frühgeschichtliche Burgenforschung immer noch in den Anfängen. Zwar liegt eine größere Reihe von archäologischen Beobachtungen in Burgwällen und in aus Stein errichteten Burgen vor, aber es fehlte bisher die Möglichkeit, den vollständigen Entwicklungsgang einer Anlage zu erkennen. Dieser Mangel wird durch das vorliegende Werk „Der Husterknupp“, wenigstens für die Landschaft am Niederrhein, behoben. Wenn auch – bedingt durch die Schnelligkeit des Braunkohlenabbaues – einige Fragen nicht völlig geklärt worden sind, so genügen die vorliegenden Beobachtungen durchaus, die Entwicklung einer Befestigungsanlage vom 9. Jahrhundert bis zum 14. Jahrhundert klarzulegen. Nimmt man den von K. Böhner und dem Verf. vermuteten Zusammenhang mit dem Adelsgrab aus der Zeit um 600 von der Nähe der nur 0,7 km vom Husterknupp entfernten Kirche von Morken als wahrscheinlich an, so kann hier der Werdegang eines Adelsgeschlechtes vom 7. bis zum 14. Jahrhundert verfolgt werden, soweit es auf Grund der Bodenfunde und mit archäologischen Mitteln überhaupt möglich ist.

Der bisher als Motte oder Burghügel unter der Bezeichnung Husterknupp bekannte Hügel liegt in der Erftniederung zwischen Köln, Düsseldorf und Mönchengladbach.

Nach einleitenden Worten zur Lage des Husterknupps und seiner volkstümlichen und historischen Überlieferung wird der Verlauf der durch den Braunkohlenabbau bedingten Untersuchungen geschildert. Dann wird ausführlich der Befund während der Grabungen der Jahre 1949 bis 1951 beschrieben.

Den Untergrund der Anlage bildet das mit einer Sumpf- oder Grabenvegetation bestandene Überschwemmungsgebiet der Erfttaue. Die alte Oberfläche wurde zunächst mit einer Reisigmatte bedeckt. Auf diese kam dann eine Packlage mit dazwischengeschalteten Reisigschichten. Die darauf errichtete Flachsiedlung besaß rechteckige Form mit abgerundeten Ecken. Auf einer Seite wurde sie von einem alten Erftarm geschützt. Die übrigen Seiten waren mit einem schmalen Graben und einer dahinterliegenden Palisade, wahrscheinlich auch mit einem Wall, befestigt. Mindestens fünf in Stabbauweise errichtete Holzhäuser umgaben einen freien Hofraum mit einer Abfallgrube in der Mitte. Eines der Häuser besaß besondere Größe und ist als Herrenhaus aufzufassen. Eine Holzbrücke führte über den Graben.

Herrnbrod deutet mit Recht diese älteste Siedlung als verteidigungsbereiten, wehrhaften Hof, dessen wirtschaftliche Grundlage in der Landwirtschaft lag. Seine Entstehung muß auf Grund der Bodenfunde in den letzten Jahrzehnten des 9. Jahr-